EDITION 2024 : MODIFICATIONS MAJEURES

RECUEIL DU PLONGEUR :

- Mer du Nord : expérience de l'organisateur revue et décompression autorisée sous conditions.

RECUEIL DES EPREUVES EN « MILIEU NATUREL » :

- La validité des épreuves est portée jusqu'au 31 décembre de l'année N+3.
- Remontées Techniques : le moniteur peut toujours jouer le rôle de « victime » (voir 7.3.2 §2) sauf pour l'épreuve AM.RT.
- Remontées de Sauvetage des brevets 3★, AM et PPA (P3.RS, AM.RS & PPA.RS) : la position de la « victime » est précisée en *ventrale* sur le fond.

RECUEIL DES EPREUVES EN « PISCINE » :

- La validité des épreuves est portée jusqu'au 31 décembre de l'année N+3.

STANDARDS DES BREVETS :

- Plongeur 3★ : le cursus est entièrement modulable car maintenant :
    - les évaluations théorique et en « Piscine » sont dissociables ;
    - les évaluations théorique et en « Piscine » sont organisables à la meilleure convenance du Chef d'École et plus forcément à la fin du cursus.
- Moniteur Fédéral : Epreuve de réanimation.
- Moniteur National : Gestion de débat sur un sujet d'actualité ou d'intérêt Lifras.

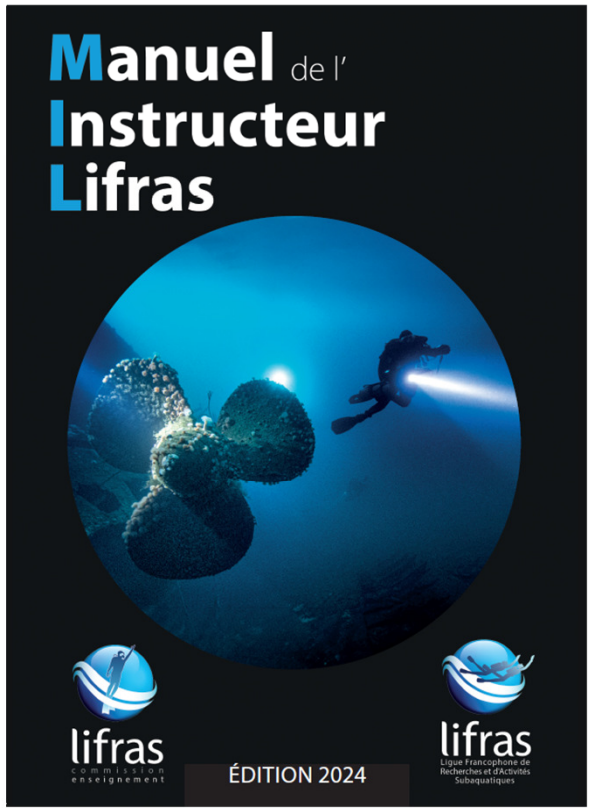

MIL2024

- Mer du Nord : expérience de l'organisateur revue

4.1 NIVEAU ET EXPÉRIENCE MINIMUM

- Les plongeurs doivent être détenteurs du brevet 2★ minimum.
- Les chefs de palanquée doivent avoir l'expérience de la plongée en « Mer à marée » et à visibilité réduite. Ils ont au moins 30 plongées en « Mer » à leur actif.
- L'organisateur doit avoir une bonne expérience de la plongée en « Mer à marée » et à visibilité réduite ~~ainsi que de la plongée sur épaves en mer du Nord. Il a au moins 60 plongées en mer à son actif ; l'Escaut oriental pouvant compter pour 75 % de ces plongées en « Mer »~~. Il a au moins 60 plongées en « Mer » dont 10 plongées sur épaves en mer du Nord à son actif.

MIL2024

- Mer du Nord : décompression autorisée sous conditions

4.2 CONDITIONS PARTICULIÈRES

- L'état de la mer ne dépasse pas le code 4, mer agitée, hauteur des vagues : 1,25 à 2,50 mètres.
- Il appartient au capitaine du bateau de décider si oui ou non la sortie en mer peut avoir lieu.
- Au plus tard à bord du bateau, un cours de sécurité concernant les plongées sur épaves en mer Nord doit être donné aux plongeurs qui n'en ont pas encore l'expérience.
- La plongée s'effectue pendant la période de courant la plus faible.
- ~~La plongée doit s'effectuer dans la courbe sans palier (No Deco).~~
- La durée totale de la plongée et la possibilité d'effectuer des paliers obligatoires sont déterminés par le capitaine du bateau en accord avec l'organisateur.

MIL2024

- Validité des examens, formations, épreuves en piscine et en milieu naturel

20. Pour l'homologation, la validité des épreuves prend fin au 31 décembre de la troisième année (N+3).

MIL2024

- Remontées Techniques

7.3.2 EPREUVES DE REMONTÉE TECHNIQUE

1. Les épreuves de remontée technique d'un plongeur en difficulté sont représentatives de ce qu'un plongeur doit faire lors d'incident de type : essoufflement, panique ou ivresse ; toute situation où la victime est consciente et nécessite une remontée assistée.
2. Sauf mention contraire dans le protocole, le rôle de « victime » peut être joué, soit par un plongeur minimum 3★ ou plus si exigé dans le protocole, soit par le moniteur qui doit cependant être à même de surveiller efficacement et être prêt à intervenir rapidement.

MIL2024

- Remontées de Sauvetage des brevets 3★, AM et PPA

11.3.4 SAUVETAGE D'UN PLONGEUR EN DIFFICULTÉ DE 10 M, REMORQUAGE SUR 100 M ET RÉANIMATION : MC/R **P3.RS**

Cette épreuve s'effectue dans « Nos Eaux ».

Le moniteur doit être en ordre de recyclage du CFPS.

Le descriptif complet de la remontée se trouve dans le point « 7.3 PROCEDURES TECHNIQUES » ci-avant.

À 10 m, la victime se place en position ~~horizontale~~ ventrale sur le fond et purge son système de stabilisation.

MIL2024

- Plongeur 3★ : le cursus est entièrement modulable

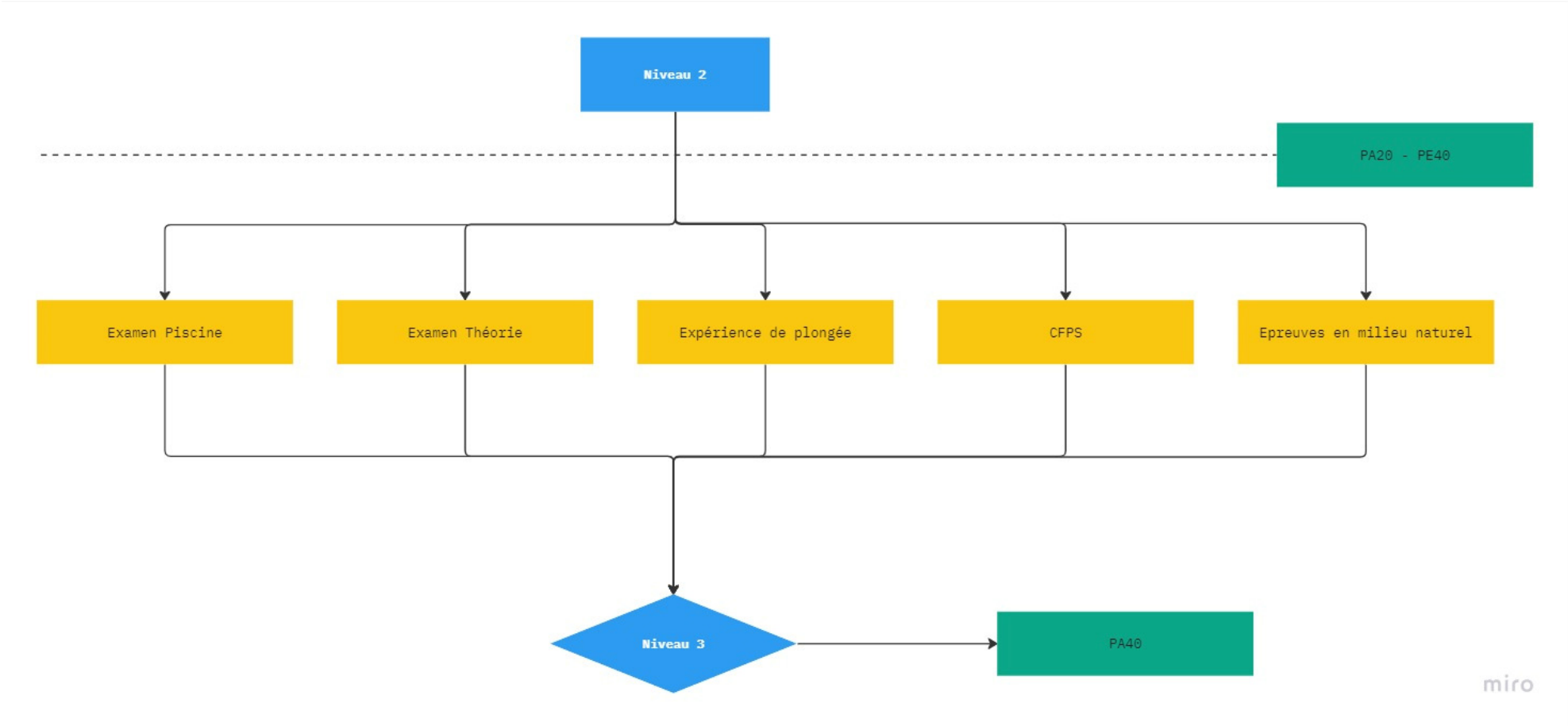

MIL2024

- Plongeur 3★ : le cursus est entièrement modulable
  - les évaluations théorique et en « Piscine » sont dissociables ;
  - les évaluations théorique et en « Piscine » sont organisables à la meilleure convenance du Chef d'École et plus forcément à la fin du cursus.

26.4.2 EVALUATION THÉORIQUE

La connaissance de la théorie est vérifiée par un examen reprenant les différentes matières ~~après toute évaluation des compétences en « Milieu Naturel »~~.

26.4.3 EVALUATION DES COMPÉTENCES EN « PISCINE »

La connaissance de la compétence en « Piscine » est vérifiée par un examen pratique ~~après toute évaluation des compétences en « Milieu Naturel »~~.

MIL2024

- Moniteur Fédéral : Epreuve de réanimation

EPREUVE DE RÉANIMATION :

L'épreuve de réanimation est organisée en Belgique par le Pôle Formation/Evaluation à une date fixée avant le stage pédagogique en mer. Elle se déroule en 2 parties :

1. Rappels théoriques et pratiques d'une RCP avec un masque oronasal de réanimation.
2. Evaluation d'une réanimation réalisée par le candidat sur un mannequin de formation RCP. En cas d'échec, le candidat peut recommencer l'épreuve une fois.

Cette épreuve n'est pas éliminatoire mais est comptabilisée (réussie ou ratée) comme action « Gestion d'un incident surface » lors de la délibération du stage final en mer.

Cette épreuve est contrôlée par un jury composé de moniteurs nationaux Lifras et de spécialistes en RCP.

MIL2024

- Moniteur National : Gestion de débat sur un sujet d'actualité ou d'intérêt Lifras

31.3.3 MATIÈRES THÉORIQUES SPÉCIFIQUES AU MONITEUR NATIONAL

ORGANISATION « CARRIÈRE » :

Le candidat défend ses compétences organisationnelles et connaissances théoriques de la matière Carrière devant un jury composé de Moniteurs Nationaux.

~~TRAVAIL PERSONNEL :…~~

GESTION DE DÉBAT SUR UN SUJET D'ACTUALITÉ OU D'INTÉRÊT LIFRAS :

Le candidat défend ses idées, mène un débat contradictoire, centralise les différents arguments lors des discussions en session et en fait une synthèse ainsi qu'une proposition consensuelle qui en découle. Le candidat donnera son avis argumenté sur une question ou un problème validé par le Pôle Formations/Evaluations.

A.G. de l'enseignement Lifras 03/12/2023

brevets@lifras.be

Yvan Barthélemy

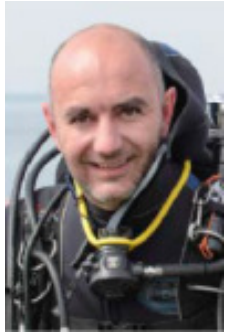

Bernard Willame

Thibaut Vandermeulen

Cédric Willot